



**Fiche** 



### **Enjeux du développement durable**

Préserver et gérer les ressources naturelles (eau, sol, sous-sol) Utiliser les ressources naturelles de manière rationnelle Pratiquer une gestion équitable et transparente de la ressource Encourager les économies d'eau par tous et sous toutes les formes

Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain

Favoriser la responsabilité des acteurs et assurer la formation et l'information

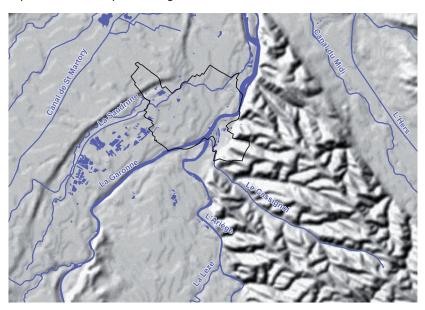
# Les questions à se poser :

- Quelles sont les ressources disponibles sur le territoire et les pressions exercées sur elles ? Y a-t-il des conflits d'usages ?
- Quel est l'état qualitatif et quantitatif de la
- Le cycle de l'eau est-il pris en compte dans les
- Existe-t-il ou non des zones humides ? Quelle est leur richesse ? Sont-elles soumises à des impacts dans le cadre de projets d'aménagement ?
- Y a-t-il une politique foncière visant à limiter
- Quelles sont les orientations et actions en matière de protection des ressources ?
- Comment sont associés les acteurs du territoire ? • Quelle sont les pratiques internes et externes à la collectivité qui relèvent de l'éco responsabilité dans le champ de l'économie des ressources ?

# Hydrographie

#### Un réseau hydrographique dense

- D'origine naturelle : la Garonne, l'Ariège, le ruisseau de la Saudrune, du Cassignol, du Pont d'Auzil et le Roussimort,
- D'origine artificielle : les plans d'eau des anciennes gravières, les petits canalets pour l'irrigation.



# Eaux souterraines

#### Des eaux souterraines vulnérables

- La vulnérabilité est le défaut de protection ou de défense naturelle de l'eau souterraine contre des menaces de pollutions, en fonction des conditions hydrogéologiques locales.
- Une nappe d'eau souterraine libre d'accompagnement de la Garonne, sans écran imperméable qui présente une vulnérabilité importante en raison du risque de propagation rapide de la pollution par les cours d'eau de surface (aquifère « Plaine de la Haute Garonne -Basse Plaine »).

# Gestion quantitative de l'eau

## Une ressource relativement abondante en raison du climat et de la proximité du massif montagneux

- Des variations naturelles importantes de débits des cours d'eau d'une année sur l'autre et d'une saison sur l'autre en fonction du niveau d'enneigement ou du taux de charge des nappes phréatiques.
- Des débits de printemps soutenus et des déficits en été qui peuvent bénéficier d'un soutien d'étiage par déstockage des réserves hydroélectriques de montagne.

#### Une eau de Garonne à surveiller et à partager

- La ressource en eau ne manque pas dans la Garonne mais sa disponibilité est inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. Les déséquilibres et déficits hydriques sont liés à deux phénomènes : la rareté naturelle de la ressource en eau en période estivale et automnale et le développement rapide des usages des consommateurs (eau potable, irrigation, eau industrielle).
- Planification globale de la ressource en eau grâce au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour Garonne élaboré pour la période 2010-2015. Il donne les modalités pour atteindre l'objectif environnemental de « bon état » des eaux souterraines et superficielles d'ici 2015 et fixe également des débits minimums à respecter pour concilier les usages de l'eau avec la protection des milieux aquatiques :
  - Sur la Garonne au niveau de Portet-sur-Garonne, le Débit de CRise (DCR), sous lequel sont compromis l'alimentation en eau potable et la survie des espèces dans le milieu, est égal à 27m³/s;
  - le Débit Objectif d'Etiage (DOE), valeur au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, est égal à 52m³/s du 15 juillet au 15 septembre et à 48m³/s le reste de l'année;
  - Le cours d'eau est dit « déficitaire » si le VCN10 (plus faible débit observé en un point sur une période de 10 jours consécutifs) est inférieur à 80% du DOE.
- Un déséquilibre entre ressource et prélèvement qui justifie un classement du Département en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) par arrêté préfectoral et qui fixe des seuils d'autorisation de prélèvement plus contraignants en période de sécheresse (8 m³/ s sur le territoire).
- Existence d'une convention entre EDF, l'État et le Syndicat Mixte d'Étude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) concernant le soutien d'étiage : 51 millions de m³/an sont disponibles depuis des réserves ariégeoises, d'Oô et de Montbel.

#### Des actions en faveur des économies d'eau engagées par la collectivité mais une absence de diagnostic global des consommations

- Utilisation d'essences végétales peu consommatrices en eau et adaptées au climat;
- Mise en place de paillage au pied des arbres pour limiter l'évaporation et réduire l'arrosage ;
- Actions de sensibilisation aux économies d'eau dans les écoles (récupération d'eau de pluie pour l'arrosage);
- Mise en place de solutions hydro économes (type robinet poussoir) lors de la rénovation des bâtiments communaux publics.

#### CHIFFRES CLÉS

#### Prélèvements d'eau sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Muretain :

26 millions de m3 dont :

- 83 % dédiés à l'eau potable
- 16 % dédiés à l'irrigation
- 1 % dédié à l'industrie

**6 points de prélèvement en eau de surface** à Portet-sur-Garonne soit 18 458 929 m³ utilisés à 99,6 % pour l'eau potable et le reste pour l'irrigation.

**5 points de prélèvements dans la nappe phréatique** à Portet-sur-Garonne soit 238 800 m³ utilisés à 91,6 % pour l'industrie et 8,4 % pour l'eau potable.

Remarque : les volumes d'eau prélevés sur le territoire communal, peuvent être utilisés sur d'autres territoires.

Lors de l'étiage 2013, sur les 51 millions de m³ inscrits dans la convention de destockage, 2,16 m³ ont été lachés (le 17 octobre) dans la Garonne, à partir des retenues EDF. Ces destockages représentaient :

- 46 millions de m³ en 2012,
- 36,6 en 2011,
- 37,1 en 2010.

Source : SIEAG, SMEAG

# Gestion qualitative de l'eau

#### Une qualité des eaux superficielles de la Garonne et de l'Ariège globalement satisfaisante

• Pour chaque masse de d'eau, l'état écologique (défini par des critères biologiques, hydro-morphiques, physico-chimiques et un indice de qualité) est qualifié selon cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais. Pour la Garonne à Muret et à Portet-sur-Garonne, l'état biologique et physico-chimique est « bon » à « très bon ».



#### Une qualité de l'eau de la Saudrune qui devient médiocre

- En se rapprochant de la confluence de la Saudrune avec la Garonne, de par son parcours au sein de zones fortement urbanisées, son état biologique est « moyen » et son état physico-chimique « médiocre » en 2011 (source : SIEAG). La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) demande d'atteindre l'objectif de « bon état » de ce cours d'eau d'ici 2015.
- La Saudrune est entretenue et gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM de la Saudrune) qui se substitue aux propriétaires riverains.
- Des aménagements hydrauliques sont proposés par le SIVOM de la Saudrune pour restaurer la qualité du milieu naturel dégradé, améliorer la qualité des eaux, préserver les ressources biologiques et limiter les risques d'inondation : protection des berges par végétalisation et enrochement si nécessaire, nettoyage, entretien de la ripisylve, replantations.

#### Des milieux naturels encore très fragiles et instables

- Une commune située en zone « vulnérable » à la pollution aux nitrates d'origine agricole et qui nécessite la mise en place d'actions sur le territoire (bandes enherbées en bordure de cours d'eau...) pour bénéficier d'aides publiques.
- Une commune située en zone « sensible » à l'eutrophisation (68 % du territoire, soit 1058 ha à l'Ouest de la commune), dans laquelle les rejets de phosphore et d'azote doivent être réduits.
- Une augmentation de l'imperméabilisation des sols, liée à l'étalement urbain, qui présente un risque de pollution et de dégradation des eaux superficielles et qui nécessite la mise en place de solutions de plus en plus couteuses.

## Eau potable

#### CHIFFRES CLÉS

#### **Usine de production de Roques :**

- Eau captée dans le Canal Saint-Martory, dérivation de la Garonne à 70 km en amont de Toulouse
- 700 000 m³ d'eau brute stockée dans la gravière des Echars à Roques
- Traitement : Ultrafiltration
- Production: 15 000 m<sup>3</sup>/ jour
- 2006 : extension de l'usine et doublement de la capacité de production

### Prix de l'eau à Portet-sur-Garonne en 2013 :

Si volume < 500 m³: 1,27 €/ m³</li>
 Si volume > 500 m³: 1,35 €/m³

• Coût pollution : 0,36 €/m³

Source : SIVOM de la Saudrune, Commune 2013



## Une eau potable de bonne qualité bactériologique et gustative

- Une alimentation en eau potable assurée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Saudrune et produite à l'Usine de production de Roques. Cette usine produit de l'eau potable également pour les habitants des communes de Cugnaux, Frouzins, Roques, Seysses et Villeneuve-Tolosane.
- Après avoir été acheminée par le canal Saint-Martory, l'eau se décante naturellement dans le lac des Echars avant d'être traitée. En sortie d'usine, l'eau est pompée jusqu'au château d'eau de Portet-sur-Garonne situé avenue de Palarin.
- Une capacité de distribution suffisante pour l'eau potable et la défense incendie.
- Une distribution d'eau sur toute la commune, mise à part la route de Villeneuve et la rive droite alimentées par Toulouse Métropole et la Communauté d'agglomération du Sicoval.
- Une usine des Eaux de Clairfont à Portet-sur-Garonne qui traite l'eau brute pompée dans la Garonne pour alimenter la ville de Toulouse, protégée par des périmètres de protection.
- Une possibilité de raccordement du réseau de Portet-sur-Garonne au réseau d'alimentation de Toulouse en cas d'insuffisances.
- Une petite unité de production d'eau brute à la zone industrielle du Bois vert pour alimenter diverses entreprises et activités nécessitant de l'eau non traitée et assurer la défense incendie.
- Un coût de l'eau proportionnel à la consommation auquel s'ajoutent des redevances pour lesquelles le SIVOM de la Saudrune joue uniquement le rôle de collecteur. L'Agence de l'Eau perçoit la redevance qui a pour objet de financer et d'aider les investissements de travaux nécessaires à la protection de la ressource en eau et de son milieu naturel.



## **Assainissement**

#### CHIFFRES CLÉS

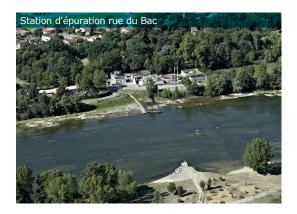
### Capacité des stations d'épuration de Portet :

• Bois Vert : 2 000 équivalents-habitants

 Rue du bac : 12 000 équivalentshabitants

Source : Ville de Portet-sur-Garonne





#### Un réseau d'eau de type séparatif

- Collecte des eaux usées dissociée des eaux pluviales.
- Assainissement collectif dans le tissu urbain aggloméré (centre historique, lotissements, zones d'activités commerciales et industrielles) et individuel en tissu urbain plus lâche et plus éloigné du centre de Portetsur-Garonne (zones d'habitat dispersé, espaces agricoles, coteaux et secteur de Francazal).

## Les effluents collectés sont envoyés vers deux stations d'épuration selon la nature des rejets

- La station d'épuration du Bois Vert : collecte les effluents générés sur la zone d'activité du Bois Vert. Bien que conforme d'un point de vue réglementaire et de capacité suffisante, cette station est vieillissante et ne traite pas les matières azotées et phosphorées.
- La station d'épuration de la rue du Bac : collecte tous les autres effluents de la commune. Cette station arrive en limite de sa capacité et rejette ses effluents dans la Garonne. Les niveaux réglementaires de rejet sont respectés mais la station pourrait montrer ses limites en cas d'évolution ou de durcissement de la réglementation.
- Une réflexion est acutellement menée pour optimiser les modes de collecte et de traitement des eaux usées, en prenant en compte l'urbanisation future, les contraintes réglementaires et environnementales.

#### Les eaux pluviales : évacuation et rejet au milieu naturel

- Des actions en faveur de la gestion des eaux pluviales engagées par la municipalité pour réduire les débits pluviaux rejetés dans les cours d'eau :
  - Limitation de l'imperméabilisation des sols (utilisation de revêtements perméables, prescriptions du PLU incitants les particuliers à infiltrer...),
  - Mise en place de bassins d'orages pour stocker l'eau,
  - Mise en place de noues pour stocker et infiltrer les eaux pluviales,
  - Récupérateurs d'eau de pluie à la parcelle...

La station d'épuration rue du Bac est perçue comme un point noir paysager en bord de Garonne, peu esthétique et source de nuisances olfactives par les participants aux ateliers de concertation : cette station se situe en effet dans un secteur très fréquenté et apprécié par les Portésiens à proximité du centre-ville et au niveau de l'embarcadère du Bac menant au Parc du Confluent.

# Consommation foncière

### Un territoire marqué par une image très urbaine, à forte connotation économique et commerciale

- Une forte période d'expansion de l'urbanisation entre 1990 et 1999, comme pour le reste de l'agglomération, très consommatrice d'espaces (+ 12% d'espaces urbanisés), puis moins soutenue entre 1999 et 2007 (+6% d'espaces urbanisés).
- Des espaces urbanisés qui couvrent près de 53 % du territoire.
- Une forte consommation d'espace depuis 1990 pour l'habitat et l'activité industrielle et commerciale au détriment des espaces agricoles (Fiche n°7 « Activité Agricole »).
- Des espaces naturels et semis-naturels bien protégés (Fiche n°5
  « Biodiversité et espaces naturels »), mais une nécessité de mieux
  encadrer la consommation d'espaces agricoles.
- Une commune engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste de maîtrise de la consommation foncière dans un souci d'optimisation de l'espace. Cet engagement se traduit par la mise en place d'opérations de renouvellement du tissu urbain et par la révision du Plan Local d'Urbanisme avec une forte volonté de planifier et maîtriser le développement de la commune à moyen et long terme.

#### CHIFFRES CLÉS

#### évolution des espaces urbanisés au regard de l'évolution de la population de Portet :

Entre 1990 et 1999:

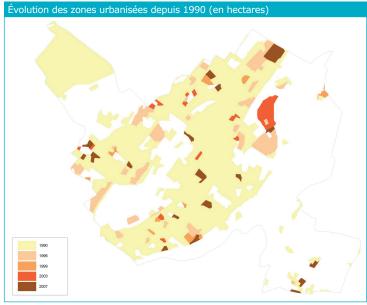
- + 11 % d'espaces urbanisés
- + 9 % de Portésiens

Entre 1999 et 2007:

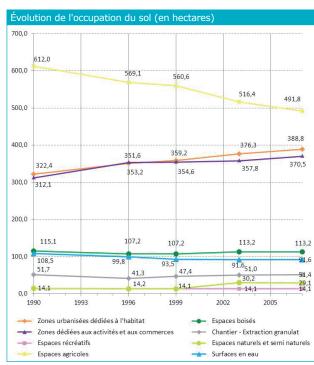
- + 7 % d'espaces urbanisés
- + 11 % de Portésiens

Source: Ville de Portet-sur-Garonne

Les participants aux ateliers de concertation notent la présence de nombreux espaces qualitatifs non urbanisés à préserver (espaces agricoles de Clairfont, Ramiers, rive droite de Garonne...), mais aussi des espaces non aménagés et qui pourraient l'être (abords de la zone commerciale, rue du Néouvielle, ancien stade...)



Source: image satellite Spot



Source : auat

# Synthèse

	Atouts	Faiblesses		
Réseau hydrographique et eaux souterraines	Un réseau hydrographique dense.	Des eaux souterraines vulnérables.		
Gestion quantitative	Une ressource en eau abondante.	Des variations naturelles de débit des cours d'eau importantes.		
		Absence de données sur les consommations globales d'eau		
Gestion qualitative	Une qualité des eaux superficielles de la Garonne et de l'Ariège globalement satisfaisante.	Une qualité de l'eau de la Saudrune qui devient médiocre dans la traversée de zones fortement urbanisées.		
	Des actions mises en place par la commune et le SIVOM de la Saudrune pour restaurer et améliorer la qualité de la ressource en eau.	Des milieux naturels encore très fragiles et instables.		
		Une augmentation de l'imperméabilisation des sols, liée à l'étalement urbain, qui présente un risque de pollution et de dégradation des eaux superficielles.		
		Des dispositifs pour lutter contre les pollutions de plus en plus couteux.		
Alimentation en eau potable	Des actions en faveur des économies d'eau engagées par la collectivité et les Portésiens.	Des déficits hydriques et déséquilibres entre ressource et prélèvement pour l'alimentation en eau potable notamment en période estivale.		
	Une eau potable de bonne qualité bactériologique et gustative.	Une vision relative à l'économie et l'utilisation		
	Une capacité de distribution suffisante pour l'eau potable et la défense incendie.	rationnelle de la ressource encore partielle et qui ne couvre pas tous les champs de l'action communale.		
	Un prix de l'eau proportionnel à la consommation.	Un manque de sensibilisation de la population.		
Assainissement	Un assainissement collectif et séparatif qui couvre la quasi-totalité du territoire.	Des stations d'épuration aux capacités épuratoires affaiblies.		
	Des actions en faveur de la gestion des eaux pluviales favorables à la qualité des milieux naturels.	Une station d'épuration peu esthétique en bord de Garonne et qui présente des nuisances olfactives.		
Consommation foncière	Une maîtrise de la consommation foncière à travers un politique volontariste.	Un territoire très urbanisé et une forte consommation d'espace ces dernières années.		
	Des réserves foncières encore importantes y compris dans le tissu urbain constitué			

## Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Maîtriser les consommations d'eau pour concilier les usages (eau potable, agriculture et industrie) et préserver les milieux aquatiques.

Inciter les Portésiens, les entreprises et les agents de la collectivité à une utilisation plus rationnelle de la ressource en eau.

Profiter de la révision du PLU pour maîtriser la consommation d'espace et proposer des aménagements favorables à une utilisation rationnelle de la ressource en eau.

Profiter de la dynamique offerte par la signature de l'Accord Cadre avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la préservation de la ressource en eau. Pour en savoir plus...

- www.eptb-garonne.fr
- www.sivom-saudrune.fr
- www.eau-adour-garonne.fr



